

Cuba plus de 180000 voyages à l'étranger depuis la nouvelle loi

Écrit par sylvie.duval@finances.gouv.fr (Sylvie Duval)

Jeudi, 26 Septembre 2013 00:00 -

Plus de 180.000 voyages à l'étranger ont été effectués par des Cubains depuis l'entrée en vigueur d'une nouvelle loi migratoire en janvier, a annoncé mercredi un responsable du ministère de l'Intérieur.

"Cette année, ont été enregistrés 182.799 voyages à l'étranger", a affirmé à la télévision cubaine le colonel Lamberto Fraga, directeur adjoint du service d'immigration du ministère, sans donner de référence par rapport aux années précédentes, ni préciser combien de Cubains ont effectué ces voyages.

"Le nombre de Cubains qui voyagent à l'étranger s'élève graduellement", a-t-il seulement commenté.

Une nouvelle loi migratoire est entrée en vigueur le 14 janvier qui dispense les Cubains d'une autorisation préalable comme c'était le cas auparavant. Cette autorisation, surnommée "carte blanche", était délivrée ou refusée de manière totalement discrétionnaire, sans explication.

La nouvelle loi a notamment permis à de nombreux opposants de se rendre à l'étranger, parfois pour plusieurs mois.

Par ailleurs, "plus de 1.900 Cubains ont déposé une demande pour rétablir leur résidence à Cuba", a indiqué le colonel Fraga, en soulignant que "cela ne veut pas dire qu'ils renoncent pour autant à leur résidence à l'étranger".

Avant la nouvelle loi, les Cubains émigrés n'avaient pas le droit de revenir dans l'île, sauf cas particuliers. Plus d'un million et demi de Cubains et leurs descendants vivent notamment aux Etats-Unis, où se trouvent 80% de la diaspora cubaine.

La télévision a souligné que, malgré la nouvelle loi, "il y a encore des Cubains qui se lancent à la mer pour gagner les Etats-Unis". "Plus de 1.000 Cubains" ont ainsi été renvoyés à Cuba depuis octobre 2012 après avoir été interceptés en mer par les garde-côtes américains, a assuré la télévision.

Selon la loi américaine dite "pieds secs, pieds mouillés", les Cubains interceptés en mer sont rapatriés à Cuba, tandis que ceux qui parviennent sur les côtes américaines sont autorisés à rester aux Etats-Unis.

Les Etats-Unis délivrent également chaque année 20.000 visas d'émigration aux Cubains.

En 2012, plus de 46.000 Cubains ont émigré légalement, le nombre le plus élevé depuis 1994, année de la "crise des balseros", qui avait vu des milliers de Cubains tenter de gagner les Etats-Unis sur des embarcations de fortune ("balsas").

Consultez la source sur Veille info tourisme: [Cuba plus de 180000 voyages à l'étranger depuis la nouvelle loi](#)